Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil, qui se déroulera le 11 août 2026, à 20h00, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Lot 3 443 336, route 337

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0051 :

La demande de dérogation mineure 2026-0051 vise à :

- Permettre l'aménagement d'une case de stationnement en cour avant secondaire pour un bâtiment multifamilial, alors que la réglementation en vigueur ne l'autorise pas.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mardi 28 juillet 2026

(signé)
Jérome Morin
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint